



## ACCORD ENTRE DMC ET LE GROUPE CHA

Dollfus Mieg & Cie (DMC) et le Groupe Cha, qui détient 17,27% des actions de DMC par l'intermédiaire de Felstead International Limited (Felstead), annoncent la signature d'un accord qui finalise le rachat par le groupe Cha de la participation de DMC dans la joint venture de Hong Kong (CDW) et le règlement de tous les litiges entre les deux parties. Le groupe Cha versera une somme de l'ordre de 18 millions de dollars US à DMC et chaque partie s'engage à supporter ses propres frais juridiques ; Felstead conserve sa participation dans DMC et décide de travailler avec la direction de DMC en plus étroite collaboration pour défendre et promouvoir ensemble les intérêts du Groupe DMC.

Jacques Boubal, Président du Directoire de DMC, déclare à cette occasion :

« Je suis très heureux que nous soyons parvenus à cet accord avec le groupe Cha. Cela signifie que mon équipe et moi même allons pouvoir travailler avec notre actionnaire, le groupe Cha, pour l'avenir du groupe DMC ».

Cet accord intervient dans le contexte de la poursuite de la tendance baissière du dollar (50 % du chiffre d'affaires de la branche Loisirs Créatifs) et de la faiblesse du commerce de détail en France sur le mois de Septembre/Octobre qui vont dégrader la marge opérationnelle du Groupe qui sera en retrait par rapport à l'année dernière.

---

*Paris le 26 Octobre 2004*

Contacts Presse : Christian d'OLÉON – ☎ 01 40 70 11 89